



Mot d'introduction

Le samedi 16 mars 1991, lors de son assemblée générale, l'association s'est dotée d'un nouveau bureau en remplacement de celui qui avait été élu provisoirement en octobre dernier. En voici la composition:

Albéric VERDON, Président

Arnaud CLAIRAND, *V/ce-Président chargé des relations avec /e musée*

Laurent FLEURET, *Vice-Président chargé des relations avec les services techniques et archéologiques.*

Michel LACOMBE et Loïc BROHAND, *trésoriers*

Laurent POUIT, et Christophe BREDA, *secrétaires*

Emmanuel PAIN, *responsable du matériels.*

Président de notre association depuis sa fondation en 1984, Mr Michel LACOMBE avait décidé de ne plus se présenter. Il faut admettre que l'association a connu bien des vicissitudes et ne correspond plus à sa physionomie des débuts. La tâche souvent ingrate qui fut la sienne a déterminé l'assemblée à lui proposer la place de Président Fondateur et de Président Honoraire.

La nouvelle équipe va s'attacher à améliorer la communication, car bon nombre de problèmes rencontrés dans le passé, tant au sein de l'association qu'avec l'extérieur, sont nés de l'absence de dialogue et d'information. La création et le développement de L'Écho du Patrimoine semble aller en ce sens. Ce bulletin de liaison s'étoffe et pourrait assez rapidement devenir un organe de publication pour le centre Deux-Sèvres, traitant du patrimoine dans son sens le plus large possible. Ainsi est-il prévu dans les prochains numéros d'ouvrir nos pages aux membres des Amis de la Bibliothèque pour qu'ils nous fassent découvrir nouvelles et poésies.

La principale information à retenir de ces derniers mois fut la présentation au public de la maquette de la tour de la poudrière réalisée par les élèves du CFA. Le prochain numéro de ce bulletin regroupera plusieurs articles sur ce sujet.

Depuis le 15 décembre 1990, les fins de semaine, l'association organise des fouilles archéologiques dans la bastille de Richemont, autour et sur les restes d'une des tours de la porte d'entrée du château. Les fouilles ne sont pas totalement terminées mais il est néanmoins possible de mentionner la présence de quatre périodes principales : le XIII^e : construction de la porte du château ; le XV^e : réaménagement, agrandissement de la Bastille de Richemont; le XVII^e : remblaiement et nivellement de la Bastille ; et le XIX^e : destruction de la porte. Ce sujet sera plus amplement développé dans un prochain numéro.

Ce quatrième exemplaire de notre bulletin est spécialement consacré aux activités de l'été 1991 et contient de nombreux renseignements sur les visites, expositions et fouilles. Nous espérons que l'ensemble des données présentes dans L'Écho du Patrimoine vous intéressent et nous restons attentifs à toutes vos suggestions.

Albéric VERDON

Les visites de l'été

Comme chaque été depuis maintenant quatre ans, un programme de visites guidées vous est proposé en juillet et en août.

L'organisation de visites nocturnes avait été félicitée par le Comité Régional de Tourisme qui nous remettait, en 1988, le Sourire Poitou-Charentes. Maintenant, outre les visites nocturnes, des visites comportant un « PLUS » animation ou un « PLUS » gourmand compléteront la palette qui s'est également enrichie de visites d'entreprises.

Jazz et Moyen-Age, Pierres et Musiques, enrichissent nos visites « traditionnelles » qui deviennent parfois techniques du point de vue archéologique ou du point de vue économique. 26 dates vous permettront la découverte et la compréhension de Parthenay. Le programme des visites commentées est disponible à l'Office de Tourisme. Cette année, vous y découvrirez les thèmes suivants

- **Jazz et Moyen-Age** : parcours commenté de la ville fortifiée, restauration et cocktail musical à la tour de la Poudrière ;
- **La Cité Médiévale s'anime au crépuscule** : théâtre au sein de l'architecture médiévale ;
- **Pierres et Musiques** : deux promenades guidées dans la cité et pose musicale ;
- **Parthenay-le-Vieux by night** : découverte de l'église St Pierre ;
- **Un chef d'œuvre de l'art roman poitevin** : la symbolique, la façade, le cloître de l'église St Pierre à Parthenay-le-Vieux ; le vieux lavoir sur le Thouet ;
- **Les nuits des remparts et du château** : Illuminations et mystères du castrum ;
 - **Citadelle et château féodal** : porte de la citadelle et château ;
 - **L'art dans ses détails** : tout le patrimoine caché de la Vau St Jacques au château ;
 - **Des Entreprises à la hauteur** : visites de La Chaînette et de Sovam Industrie ;
 - **Histoire d'un marché** : marché de Parthenay.

Au plaisir de vous accueillir.

Sylvie BEGET

Office du Tourisme
Syndicat d'Initiative.
Palais des congrès
79200 PARTHENAY

Sigillographie

Sur la première page des deux derniers numéros, il vous a été présenté un sceau extrait de l'ouvrage de Bélisaire LEDAIN « *1a Gâtine historique et monumentale* » (édition de 1876 p.137).

N'en connaissant pas l'origine, nous vous proposons d'en découvrir un autre exemplaire, quelque peu différent au niveau des rinceaux (*), moins bien conservés, mais parfaitement étudiés par

François EYGUN.

Il s'agit d'un sceau apposé par Guillaume VI l'Archevêque, seigneur de Parthenay, au bas d'une charte où sont transcrites les plaintes des barons de France contre les clercs, et qui fut faite à Thouars en 1225.

- **Sceau** Légende: .LL:W:A....DNI



PARTI.... Équestre à droite, heaume (*) grillagé; haubert (*) sous la cotte; l'écu vu de face, le troussequin (*) et la housse aux armes : burelé (*) à la bande; champ de rinceaux.

- Contre-Sceau Légende:I G I L L . W : A R C H I ... Écu burelé de 16 pièces à la bande sur champ de rinceaux.

Albéric VERDON

Référence : Archives Nationales J350, numéro 2 D3165. François EYGUN « Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515 ». Poitiers 1938 - Société des Antiquaires de l'Ouest p. 236.

Expos 91 du musée

Le Nil de Champollion

Du 5 juillet au 5 novembre 1991 à la médiathèque de Parthenay.

Juillet 1799, à l'aube du XIXe siècle, une pierre recouverte de signes de trois langues différentes est la possession d'un officier français... Un jeune lycéen, Jean-François CHAMPOLLION, en juin 1804, s'intéresse déjà à cette stèle. Le 27 septembre 1822, le jeune professeur communique pour la première fois le sens de l'égyptien antique. Une civilisation livrait ainsi nombre de ses secrets. Le 18 août 1829, le jeune conservateur du Musée du Louvre arrive sur la terre de ses rêves d'adolescent. Il est à la tête d'une véritable équipe scientifique, nourrie de la lecture (et de l'expérience) exceptionnelle de la campagne et « Description d'Égypte ». Son ami et dessinateur quasi attitré CHERUBINI est fin prêt, ses cahiers, ses crayons, et ses carnets fournis par le papetier BINANT dans ses poches et ses bagages...

Les parthenaisiens et les touristes, cet été, pourront voir cette part précieuse de l'énorme moisson du voyage de l'expédition franco-toscane. Ils pourront rêver eux aussi à l'une des plus brillantes civilisations que notre planète ait portée.

Il était une fois la Van St Jacques

Du 15 septembre au 15 novembre 1991 dans la rue de la Vau St Jacques.

Rue principale de la ville basse, de la « basse ville » comme disent encore certains parthenaisiens, cette rue vit se succéder au gré des hasards du destin, les seigneurs et les manants, les marchands et les pèlerins, les princes et les barons. Des pourpres de velours et des tissus de fil d'or et d'argent, des modestes serges et draps, Il ne reste que peu de choses.

Cependant les archéologues, les anthropologues, les historiens savent interroger les vestiges même les plus menus comme le montre chaque numéro du bulletin de l'Association. Leur enquête avec l'aide de techniciens spécialisés est multiforme. Les résultats petit à petit prennent forme ; le fil des jours sort de l'ombre de l'oubli. Ainsi la mémoire des uns et des autres se reconstruit..

Daniel BOURDU

Les fouilles de l'été

Cet été, l'association organise un chantier de fouilles ouvert à toutes les bonnes volontés. Il est prévu de poursuivre la fouille du fossé au niveau des piles du pont d'accès au château Les campagnes réalisées en 1988 et 1989 avaient relevé l'existence d'un riche mobilier archéologique et de structures remontant au XVe siècle. Certaines données recueillies permettent de supposer que quelques unes d'entre elles remontent au XIIIe. La fouille de cet été cherchera donc à confirmer et compléter les hypothèses avancées.

Le chantier sera permanent du 10 août au 1er septembre 1991 et se poursuivra

vraisemblablement les week-end jusqu'à la fin de l'année. L'hébergement et la nourriture seront assurés.

Contacteur : Albéric VERDON, 19 Impasse Kiéber 85200 Fontenay-le-Comte. 51 69 93 48 ; Laurent FLEURET, 9 allée Blaise Pascal 71200 Parthenay. 49-64-42-26

Parution

Monsieur POIGNAT vient de publier dans le dernier bulletin de la société Historique et scientifique des Deux-Sèvres (3e trimestre 1989, parution en janvier 1991) une monographie sur Pierre Jean ANDRIEUX, ex ecclésiastique et député de Parthenay.

Ce personnage, né à Parthenay le 26 août 1754, devint prêtre et curé du Temple près Clisson. Lorsqu'éclata la révolution de 1789, il afficha « ostensiblement ses opinions républicaines », devint un temps maire de Clisson puis vicaire épiscopal à Nantes. En septembre 1794, Il se maria avec Marie Michelle GUILBAUX.

Deux ans plus tard, ayant proposé d'établir une entreprise industrielle à Parthenay, il fit l'acquisition du couvent de la communauté des Ursulines qui comprenait notamment l'église Notre-Dame de la Coudre. Il demanda et obtint l'autorisation de démolir cette église ne laissant subsister que ce qu'il nous est permis d'observer aujourd'hui.

Dans sa quête des biens nationaux, notre homme acheta notamment le château de Chalendeau (commune de Châtillon sur Thouet) et ses dépendances. Cinq ans avant sa mort, durant l'épisode des Cent Jours, il obtint un bref mandat de député.

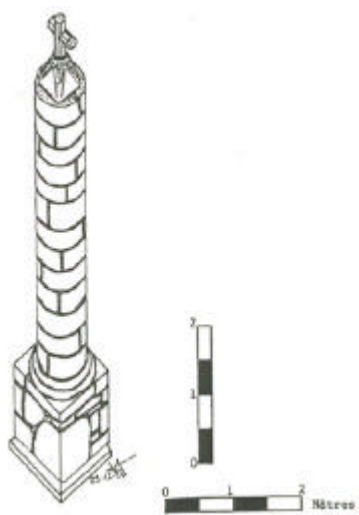
En complément de cette étude, nous pouvons ajouter qu'en 1786, Pierre Jean ANDRIEUX bien que « prêtre recteur du Temple près Clisson en Bretagne », était également chapelain de la chapelle des BAUDET desservie dans l'église Ste Croix. Il gardait ainsi une attache avec sa ville natale. (1)

Albéric VERDON

(1) Archives départementales des Deux-Sèvres (3E3047).

Le monument du trimestre

la croix hosannière de Châtillon sur Thouet



Le terme « hosannière » accolé au mot croix vient de « osanne » ancien nom du dimanche des rameaux. Hosanna qui signifie « sauvez-nous de grâce, je vous prie » est également un hymne qui se chante ce même jour (1).

Les premières mentions de croix hosannières datent du XVI^e siècle (2). Celle de Châtillon est plus ancienne et peut remonter au XIII^e siècle. Notre croix n'est peut être qu'une simple croix de cimetière, car elle est exempte d'autel comme celui qui se rencontre sur celle de Pompaire. Son emplacement actuel, au sortir du vieux bourg n'est bien sûr pas celui d'origine qui devait se situer dans le cimetière près de l'église.

La croix de Châtillon, construite en granit, se compose d'un socle rectangulaire surmonté d'une colonne dont la base est dotée de deux tores (*) séparés par une scotie (*). Le fût est constitué de douze

assises à deux demi-tambours et d'une assise à un tambour. Le tout est surmonté d'une croix de section hexagonale, posée sur un support pyramidal.

Albéric VERDON

(1) Grand dictionnaire LAROUSSE 1873-1874.

(2) Le Robert de la langue Française Tome V p. 257 (1987).

Parthenay, la cité imprenable ?

Beaucoup d'entre nous ont déjà entendu l'expression suivante: «Parthenay était au Moyen Age, Réputée imprenable». Cette affirmation, fréquemment rencontrée dans les guides touristiques ou les publications concernant notre bonne vieille ville est en fait attribuée à Juvenal des Ursins, qui fut le biographe du roi Chartes VI, important protagoniste de la guerre de Cent Ans.

En effet, on cite souvent cet auteur comme « référence » historique sans jamais parvenir à le situer dans le temps ni à présenter des passages de son texte original. Un recueil de textes anciens (1) nous a permis de resituer les circonstances de cette fameuse description de Parthenay à la fin du Moyen Age. Les événements se situent alors entre avril et août 1419, où le Dauphin (futur Chartes VII) a demandé que le siège soit mis devant Parthenay, afin d'éliminer progressivement les « alliances » des grands barons avec le duc de Bourgogne (2). Voici donc ce que relate Juvenal des Ursins sur la cité Gâtinelle.

Laurent FLEURET

(1) Juvenal des Ursins «Chronique de Charles VI » in «choix de chroniques et mémoires relatifs à l'histoire de France » par J. A. C. BUCHON -Paris 1875- Le Panthéon littéraire).

(2) Consulter ici la description précise que fait B. LEDAIN des circonstances du siège de Parthenay de 1419 dans son ouvrage « La Gâtine Historique et Monumentale » -Paris 1897-.

« L'an mille quatre cens et dix-neuf, monseigneur le dauphin s'appela et nomma régent du royaume de France. Les guerres et divisions estoient moult merveilles, et cognoissoient evidemment les parties qu'il falloit que tout se destruisit, et que le royaume fust en la main des ennemis, ou qu'il y eust paix : et à ce faire, les parties se disposèrent par aucuns temps.

Le seigneur de Parthenay, qui avoit tousjours tenu et tenoit le party du duc de Bourgogne, se reduisit en l'obeyssance de monseigneur le régent : il y eut traité fait après que le siège eut esté devant Parthenay, qui estoit très-forte place, et reputée comme imprenable: car il y avoit trois paires de fossés, et deux paires de murs en la ville : et si y avoit un fot chasteau, garny de seigle pour dix ans, de sorte que par famine on ne l'eust point eu : de plus, il y avoit dedans de vaillantes gens, dessoubs deux vaillans chevaliers, l'un nommé Guichard de Pelvoisin, et l'autre messire Gilles. Au siège estoit pour chef le Comte de Vertus frère du duc d'Orléans, qui estoit prisonnier en Angleterre, comme lieutenant du roy, accompagné du seigneur de Torsay maistre des arbalestriers, et autres capitaines et gens de guerre: or pource que entre deux de dedans y avoit plusieurs gentilshommes du pays de Poictou, qui avoient leurs maisons hors de la ville dudit pays, il fut ordonné qu'on déclareroit leurs terres confisquées, et qu'on abbatroit les granges et maisons, dont il y en avoit de moult belles: et fut ainsi procédé à l'exécution, tellement qu'il y en eut plusieurs abbatus. Cela en partie fut ce qui les meut à trouver traité et moyen de se réduire en la grâce de monseigneur le régent messire Gilles dessus dit tous les jours sailloit dehors bien armé et monté, pour savoir si personne ne vouloit rompre lances et souvent en trouvoit : mais il ne fut oncques abbatu, au contraire il en abbatit aucuns. Et jamais ne prit sinon le chavel, et un marc d'argent de celui qu'il abbattoit. Il y avoit un capitaine de brigands nommé Le Vegque, qui se tenoit es bois, lequel avec ses gens portoit de grands dommages à ceux de l'Ost, spécialement en

empeschant la venue des vivres, mali souvent il perdoit de ses gens et compagnons, Lesquels, quand on les prenoit on pendoit aux arbres... »

JUVENAL des URSINS

La page d'histoire

Dans le dernier bulletin, vous avez pu découvrir la première partie des « notes sur Parthenay » écrites par Apollin BRIQUET vers 1830. Nous vous proposons d'en découvrir la suite.

« L'auteur de ces notes y a vu un manuscrit contenant l'histoire de la prise de Parthenay sur les anglais, du pillage de l'église et de celle du St Sépulcre qui en était une annexe. Cette église du St Sépulcre située dans le faubourg de Parthenay du même nom, était une petite rotonde soutenue au milieu par un seul pilier. Elle a été vendue depuis la révolution et c'est dans son emplacement qu'on y bâti une vaste maison destinée au collège (10).

La population de Parthenay dépasse aujourd'hui 4000 âmes : on prétend qu'elle a été plus élevée autre fois. Elle pourrait aisement recevoir le double de cette population par son étendue mais chaque maison ne loge qu'une famille, et ne se compose que d'un rez de chaussée et d'un premier étage, et généralement d'une cour et d'un jardin.

Avant la révolution cette ville avait sept églises paroissiales, deux couvents d'hommes, les cordeliers et les capucins, deux communautés de femmes dont il a déjà été parlé, quatre chapitres dotés par les seigneurs de Parthenay : savoir celui de Ste Croix, celui de St Laurent dont les églises seules ont été conservées, celui de la maison-Dieu, et celui de Parthenay le Vieux dont l'église a aussi été conservée.

Parthenay était autrefois un domaine de la couronne, donné, on ne sait à quelle époque, en appanage au comte de Dunois (11), sous le titre de baronnie. On ignore comment cette baronnie a passé ensuite à Mr de la Porte, Duc et Pair de France, seigneur de la Meilleraye (12).

Ce que l'on sait, c'est que sous le regne de Louis XIV, et le ministère du cardinal Mazarin, un de la Porte, originaire de Parthenay, duc et pair, grand-maître de l'artillerie, épousa Hortence de Mancini, nièce de ce cardinal, qui a elle-même écrit l'histoire de sa vie, et qui reçut plus de vingt millions en mariage

Ce mariage fut fait sous la condition expresse que ce Sr de la Porte prendrait désormais le titre de Duc de Mazarin. C'est alors qu'il fit ériger la seigneurie de la Meilleraye en Duché-Prairie (13), et qu'il y fit bâtir un château magnifique qui offrait à la vue, en arrivant, l'aspect de seize pavillons de la plus grande dimension. On arrivait à ce château placé au centre d'une vaste forêt, par des avenues plantées en chênes de la plus grande beauté. Le château et les pavillons on dépendant recevaient le jour par 36 croisées; l'intérieur était richement décoré en peintures et en dorures. Plusieurs pavillons de facade existent encore et sont habités. Il y avait dans la cour intérieure du château la statue en grand du cardinal Mazarin, en beau marbre blanc; cette statue a été brisée et jetée dans les fossés du château.

Il était situé à deux lieues de poste de Parthenay et dans la paroisse de Beaulieu. On y allait de Parthenay par la grande route qui conduit à St Maixent. Ce château a été vendu et détruit dans les dernières années de la révolution. Il appartenait alors Mr le comte d'Artois qui l'avait acheté en 1776 de Madame la Duchesse de Mazarin.

On voyait dans un appartement de ce château un grand nombre de tableaux représentant les femmes de cette famille à qui la providence semblait avoir déféré une extrême beauté. Le dernier duc y est décédé il y a environ 135 ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église Ste Croix, et sa tombe recouverte d'une table de marbre, y a été conservée (14).

Parthenay est ouvert par une grande route qui conduit de Saumur à la Rochelle, passant par St Maixent et Niort, et par celle de Limoges à Nantes, passant par Bressuire, Châtillon et Chôllet.

Il se divise en haute et basse ville. La basse ville rapprochée de la rivière du Thoué, n'est

presque peuplée que de fabricans d'une étoffe de laine du pays à l'usage des habitans peu aisés et de ceux de la campagne. Cette fabrique est très ancienne : elle était renommée dans son principe et on lit quelque part qu'elle fourni les premiers ouvriers de celle de Sedan. Avant l'établissement d'une filature à peu de distance de la ville, elle occupait sept à huit cents ouvriers hommes femmes et enfans.

On vient d'établir dans l'emplacement du moulin du château, qui faisait partie de ses forteresses, une minoterie qui moult 40 setiers de blé par jour. Si cet établissement parvient à son but, Il rendra tous les moulins établis sur la rivière du Thoué pour moudre les grains parfaitement inutiles. Ces moulins sont nombreux et tomberont en pure perte.

Parthenay est la capitale du pays qu'on appelle Gâtine ou le bocage, Ses marchés pour bestiaux et toute sorte de denrées qui ont lieu le mercredi de chaque semaine, sont considérables et équivalent à des foires. La Bretagne et la Normandie s'y approvisionnent de bestiaux, et même des étoffes qui s'y fabriquent.

Cette ville avait autrefois un siège royal, mais depuis que le Duc de Mazarin et la Meilleraye en avait acquis la seigneurie, il n'y avait qu'un siège ducal composé d'un bailli, de deux assesseurs dont l'un avait le titre de lieutenant général, d'un procureur et d'un avocat ducal. La juridiction était plus étendue que celle du tribunal de première instance d'aujourd'hui qui ne comprend que 80 communes divisées en 8 cantons formant également l'étendue de la sous-préfecture.

Parthenay a été imposé à la taille jusqu'en 1744, et cette taille se percevait par des collecteurs. A cette époque il obtint la faculté de payer son imposition au moyen de droits d'entrée sur toutes les denrées et marchandises qui entreraient dans la ville et ses faubourgs pour la consommation des habitans, excepté le blé. Ces droits d'entrée se percevaient par des commis établis à chaque porte de la ville, et le surplus du produit du tarif, l'imposition prélevée, était octroyé à la ville pour subvenir à ses dépenses communales. Cet état de choses a duré jusqu'en 1790.

Il est à remarquer ici que la ville et les sols pour livre que payait Parthenay ne s'élevaient alors qu'à environ 24 ou 25 mille francs par année, et qu'aujourd'hui il paye au delà du double de cette somme en contribution foncière, mobilière personnelle, portes et fenêtres etc et que pour subvenir à ses dépenses locales, on a été obligé d'établir des droits d'octroi sur divers objets de consommation qui s'élèvent à plus de 25 mille francs par année.

Les Maires et les Echevins de la ville ont tantôt été nommé par le roi, et à de certaines époques par les habitans. L'auteur de ces notes a connaissance de la nomination de deux Maires par les notables, et que cet ordre des choses n'a cessé qu'en 1771.

A suivre...

(10) Transformé en caserne, démolie, et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par une maison de retraite.

(11) Donnée par le roi Charles VII en 1459, après le décès d'Arthur de RICHEMONT.

(12) La baronnie de Parthenay fut achetée par Charles II de la PORTE, Maréchal de France, duc de la Meilleraye en 1641, à la famille des Longueville, héritière des Dunois.

(13) Il se trouve ici quelques confusions entre deux personnages. L'époux d'Hortence MANCINI fut Armand Charles de la PORTE, qui était le fils du maréchal. C'est donc lui qui prit le titre et le nom de duc de MAZARIN. Par contre, ce fut du vivant du maréchal de la Meilleraye que fut en grande partie édifié le château de la Meilleraye et que fut créé le duché-pairie (décret de 1663).

(14) Le dernier duc mentionné ici, est en fait le premier puisqu'il s'agit du tombeau du maréchal de la Meilleraye mort en 1664. La table de marbre noir existe toujours dans le chœur de Sainte-Croix. Le dernier duc en ligne directe fut Guy Paul Jules de la Porte, duc de Mazarin et de la Meilleraye, qui décéda le 30 janvier 1738. Le duché fut alors transmis par les femmes avant

d'être acheté par le comte d'Artois le 20 février 1776.

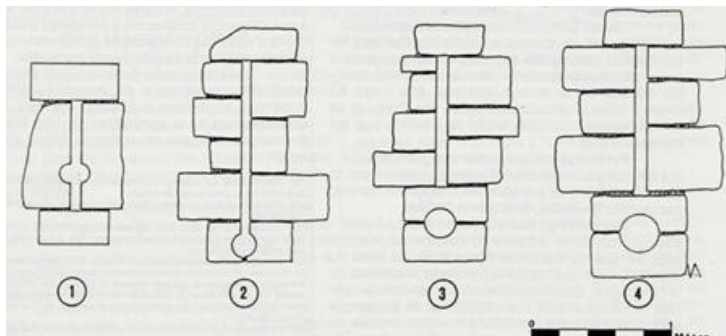
Notions d'architecture militaire :

L'archère canonnière

L'archère canonnière qui supplanta peu à peu l'archère dans les fortifications du milieu du XVe siècle doit son apparition au développement de l'artillerie à poudre.

La formule de la poudre connue des chinois dès 1044, fut transmise aux occidentaux par l'intermédiaire du monde musulman au cours du XIIIe siècle, Il faudra toutefois attendre la fin du premier quart du XVe pour que les premiers canons soient fabriqués. Cette nouvelle arme qui va rapidement se développer est pourtant peu efficace. Les premiers coups de canons furent plus effrayants que meurtriers, et bien souvent, il était plus dangereux d'être servant d'une pièce d'artillerie qu'attaquant, car nombre de canons explosaient.

Le développement de cette arme ne provoqua pas immédiatement de modifications dans l'architecture militaire, et ce n'est qu'au début du XVe siècle qu'apparurent les premières archères canonnières. Auparavant, et même par la suite, les pièces d'artillerie parfois très lourdes, étaient installées aux sommets des tours et des courtines.



L'archère canonnière ne permettait l'emploi que de petits canons lançant des plommies (boules de plomb) ou de petits boulets en pierre et en fer. Elle permettait également l'utilisation de l'arc et de l'arbalète. Cette meurtrière se trouve donc être un dispositif de défense active, qui opéra la transition de

l'archère à la canonnière.

L'archère canonnière se compose d'une fente verticale identique à celle des archères classiques, prolongée ou complétée d'une ouverture circulaire. Ces dernières furent bien souvent aménagées à travers des archères déjà existantes et l'on se contentait alors de casser certaines pierres de la fente de tir. L'ouverture circulaire pouvait être placée vers le milieu (1) ou au bas de l'archère (2).

Les fortifications de Parthenay conservent encore plusieurs exemplaires du deuxième type, essentiellement concentrés dans la Bastille de Richement. Parfois, l'archère était dotée de fentes horizontales se rapportant au principe de l'archère cruciforme (voir L'Écho du Patrimoine Numéro 53. Enfin, Il arrivait que la fente verticale soit séparée de l'ouverture circulaire, système que l'on rencontre dans le boulevard d'artillerie du château de Parthenay (3 & 4). Ce dernier système est plus tardif et préfigure la future canonnière, car la fente de tir va peu à peu se raccourcir pour ne plus devenir qu'une simple fente de visée.

A1béricVERDON

Une partie des informations contenues dans ce texte sont tirées du livre de Philippe CONTAMINE « la guerre au Moyen-Age » (1980).

Glossaire

Définitions tirées du Grand LAROUSSE Encyclopédique (édition 1970).

Rinceau ou Rainceau (n.m.)

Ornement courant de sculpture ou de peinture, emprunté aux rameaux des plantes qui se recourbent en volutes (Ces arabesques de feuillages servent principalement à la décoration des frises et des pilastres).

Heaume (n.m.)

Grand casque du Moyen-Age.

Haubert (n.m.)

Cotte de maille du Moyen-Age.

Troussequin (n.m.)

Partie postérieure d'une selle, qui est plus relevée que les autres parties.

Burelé (adj.)

Rempli de pièces formées par deux lignes parallèles traversant horizontalement l'écu. Hourd (n.m.)

Au Moyen-Age, galerie en charpente établie en encorbellement, au niveau du crénelage, pour battre le pied des murailles (le hourd fut plus tard remplacé par le mâchicoulis).

Scotie (n.f.)

Moulure comportant une gorge formée de deux arcs de cercle raccordés, et comprise entre deux réglés, le réglé inférieur étant plus saillant que le réglé supérieur, et la courbe de la gorge s'allongeant par le bas.

Tore(n.m.)

Grosse moulure saillante et demi-cylindrique, appelée plus communément boudin (la base des colonnes se compose généralement d'une scotie entre deux tores).

L'ECHO DU PATRIMOINE numéro 4, troisième trimestre 1991.

Mise en page et édition : Laurent POUIT